

Certification Handicap Moteur : Accompagner la personne au domicile d'activités, de compétences et d'évaluation

	COMPÉTENCES	CRITÈRES	MODALITÉ D'ÉVALUATION
<p>HANDICAP MOTEUR : ACCOMPAGNER LA PERSONNE A DOMICILE</p> <p>L'assistant de vie dépendance intervient au domicile du particulier employeur pour accompagner l'adulte en situation de dépendance. Il accompagne de manière individualisée les personnes en situation de handicap et construit son accompagnement pour favoriser le maintien à domicile, en complément des autres professionnels intervenant auprès de la personne.</p>	<p>C1 : Utiliser les techniques et équipements adaptés afin de faciliter le quotidien de la personne en situation de handicap moteur et de maintenir son autonomie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les capacités de la personne en situation de handicap moteur. - Identifier les actes nécessitant une aide humaine, technique ou matérielle. - Identifier les matériels d'aide et de compensation du handicap. - Identifier les techniques nécessaires aux actes. - Conseiller le particulier employeur sur l'achat ou la location de matériel de compensation du handicap à l'intérieur et à l'extérieur du domicile. - Aider aux actes du quotidien en mobilisant le matériels et les techniques adaptés : hygiène, confort, mobilité, alimentation.... - Appliquer les gestes et les postures adaptés. 	<p>Qualité de l'accompagnement à la réalisation des actes quotidiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les capacités et les besoins de la personne en situation de handicap sont identifiés. - La personne est sollicitée lors des actes réalisées - Les matériels et équipements utilisés ou conseillés sont adaptés - Les interlocuteurs et les lieux ressources pour la compensation du handicap sont clairement identifiés - Les gestes et techniques professionnels sont adaptés - Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées. - Les informations utiles sont transmises aux bons interlocuteurs. - Les limites professionnelles sont respectées. 	<p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support numérique. L'étude de situation numérique permet de repérer les compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée.</p> <p>Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « Utiliser les techniques et équipements adaptés afin de faciliter le quotidien de la personne en situation de handicap moteur et maintenir son autonomie » et « développer des outils et des stratégies d'accompagnement pour maintenir la relation d'aide dans les situations difficiles auprès de la personne en situation de handicap moteur ». Le candidat répond à une situation d'emploi permettant d'évaluer la qualité de son accompagnement en prenant en compte les incidences du handicap moteur dans le quotidien de la personne. Le candidat répond à une situation d'emploi permettant d'évaluer sa capacité à analyser les situations difficiles et à adapter son comportement à chaque situation du quotidien avec la personne.</p> <p>Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation.</p> <p>L'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique.</p> <p>Les résultats sont délivrés par le certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc :</p> <p>Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Outils fournis par le certificateur :</p> <p>Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats, résultats.</p> <p>Outils pédagogiques : sujets exemples, lien de simulation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>
	<p>C2 : Développer des outils et des stratégies d'accompagnement pour maintenir la relation d'aide auprès de la personne en situation de handicap moteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer et maintenir la communication avec la personne et avec son entourage. - Identifier les conséquences physiologiques, psychologiques et sociales du handicap moteur. - Identifier les situations de la vie courante rendues difficiles du fait de la déficience motrice : sexualité, vie sociale, accessibilité.... - Identifier les signes d'un changement : humeur, comportement, état de santé, douleurs, souffrances psychologiques. - Adapter son intervention et sa communication aux évolutions repérées. - Gérer les situations d'agressivité et de violence. - Interroger ses pratiques et son accompagnement régulièrement. 	<p>Qualité d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conséquences physiologiques, psychologiques et sociales du handicap moteur sont identifiées. - Les signes de changements sont identifiés - La communication établie respecte les principes de la relation d'aide. - La communication est adaptée à la situation rencontrée - Les limites professionnelles sont respectées. - Les informations utiles sont transmises aux bons interlocuteurs. 	